

Le 3 août 2015.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 3 août 2015, à 19h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 6 juillet 2015, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	26 815,10 \$	remb. œuvre cul.	573,18
	Salle	210,00	photocopies	10,05
	Internet	763,00	com. dév. remb. sal.	1 710,00
	Remb. divers	88,40	vente terrain	1 500,00
	Livre cent.	40,00	sub. MELS 2014	29 721,89
	SAAQ	532,54	Jeudis en chanson	650,00
	FRACQ	20 272,00	sub. voirie annuelle	93 657,00

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	4 <sup>e</sup> versement	10 563,00 \$
Sablère Warwick	sable terrain jeux	1 953,50
René Gagnon	.... transport	275,94
Trèd'si Inc.	ramassage bois traité	837,54
Rogers	inc. frais rehaussement cell. Mario	206,86
Hydro Québec	usine	731,18
....	c.c.	426,83
....	caserne	48,97
....	terrain jeux	365,17
Vic Mini-Moteur	lame, chaîne	68,88
Buropro	papeterie	18,38
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 968,33
Télébec	usine	181,48
Buropro	impression couleur repayé CRDS	37,85
....	.... repayé OTJ	21,74
Laboratoires d'analyses SM	inc. inorganiques	420,81
Gesterra	vidange + récupération juin	1 215,35
Postes Canada	circulaires	89,56
Christiane Leblanc		2 212,95
Receveur Général Canada		1 308,91
Mario St-Cyr	all. dép.	300,00
Gilles Leblanc	c.c. juil.	100,00
Pierre Gauthier	km	9,90
Sani-Sécur G.D.	caisse papier toilette + essuie-tout	107,90
Coop. Ham-Nord	prise élec. fontaine terrain jeux	25,84
....	usine	44,76
....	prod. nettoyage	5,51

RC Novation	surveillance + fact. internet juil.	465,65
....	rép. tour internet rang 11	1 066,74
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	137,47
....	internet	557,63
Entretien pelouse	juillet	780,00
Comité dérogation mineure	4 personnes	60,00
Buropro	fascicule couleur repayé âge d'or	304,92
Mario Ramsay	baisse éval. piscine	24,26
Serge Leblanc CPA	comptabilité fin d'année + TECQ	3 345,77
Jeudis en chanson	6 août 2015	600,00
Postes canada	100 timbres	97,73
Brico Béton Vibré	loc. mach.	931,30
Hydro Québec	éclairage	215,04
Postes Canada	circulaires	57,58
Petite caisse	plastique nappes	26,45
Socan	droits d'auteur 2015	37,42
ADMQ	colloque de zone	100,00
	Total	<u>32 424,93 \$</u>

BPR	surveillance garage	299,40
EXP	surveillance structure + mécanique + mod.	6 274,77
EXP	contrôle des matériaux + km	1 382,12
	Total	<u>7 956,29 \$</u>

+ Salaires des employés : 7 560,01 \$

Dans la salle on pose des questions sur les roulottes, le conseil passera une résolution plus tard dans l'assemblée.

#### **01-08-15 DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES AUTORISÉES**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prévoir une dépense supplémentaire d'environ 4 000 \$, concernant le traitement du ciment pour la fondation du plancher du garage, plus le plancher et les murs de l'abri à sable, dans le cadre de notre projet financé du PIQM sous-volet 5.1.

#### **02-08-15 DÉROGATION MINEURE**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que, suite à la rencontre du comité de dérogation mineure le 27 juillet 2015, mentionnant que la dérogation devrait être accordée, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure pour le 18 chemin Leblanc, pour la construction d'une annexe au bâtiment principal, à 3.53m de la marge de recul arrière au lieu du 7.5m prescrit. Une lettre a été envoyée au propriétaire voisin pour l'avertir de cette dérogation. Mais pas de réponse ni au téléphone.

#### **03-08-15 RAMASSAGE DE POUTRES EN BOIS AVEC CRÉOSOTE**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la dépense pour le ramassage de poutres en bois traité dont nous n'avons plus l'utilité, par la compagnie Trèd'si de Westbury qui en fera le recyclage, au coût de 837,54 \$.

#### **04-08-15 RÉOLUTION PROJET FONDS CONJONCTUREL DE DÉVELOPPEMENT**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham dépose

une demande dans le cadre du Fonds conjoncturel de développement pour le projet «S'unir et s'investir pour un milieu de vie enrichissant !».

Le projet est d'une valeur de 63 850 \$. Un montant de 44 695 \$ est demandé au Fonds conjoncturel de développement. La municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage à payer sa part des coûts, soit un montant de 19 155 \$.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette demande.

#### **05-08-15      ENGAGEMENT POUR INSTALLATION BORNES SÈCHES**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'engagement de M. Marquis Therrien, de même que ses 2 aides, Messieurs Tony Marcotte et Yves René, au coût de 24 \$ de l'heure par personne, pour faire la conception et l'installation des bornes sèches.

Les personnes qui désirent se rendre à la rencontre de la MRC le 11 août, la directrice générale pourra confirmer les noms directement.

#### **06-08-15      RÉOLUTION COLLOQUE DE ZONE**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription et le déplacement de la directrice générale, au colloque de zone de l'ADMQ le 17 septembre à Bécancour, au coût de 100 \$.

#### **07-08-15      RÉOLUTION ACHAT NOUVEAU PHOTOCOPIEUR COULEUR**

Suite à une demande de prix avec une autre compagnie, il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un nouveau photocopieur couleur chez Buropro, au coût de 699 \$ + la garantie prolongée s'il y a lieu, à même les surplus.

Prendre note que la prochaine rencontre aura lieu le **mardi** 8 septembre 2015.

#### **08-08-15      RÉOLUTION COUR MUNICIPALE**

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que, suite à l'avis d'infraction au sujet de la présence de roulottes sur un terrain vacant du 32 rue des Peupliers, allant à l'encontre du règlement de zonage no 327 de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, envoyé le 25 mai 2015 et reçu par M. Pierre Dumas le 26 mai 2015, et suite à de nombreuses discussions avec ce citoyen et sa conjointe, le dossier sera envoyé à la cour municipale de Victoriaville, si ce citoyen ne se conforme pas à la réglementation d'ici le 20 août.

Un avis d'infraction pourra être envoyé à d'autres endroits en contravention avec le règlement sur les roulottes.

La secrétaire fait la lecture d'une lettre de plainte sur les roulottes sur la rue des Peupliers.

Plainte fossé chemin St-Philippe : à suivre en septembre après une visite sur les lieux ; en même temps, on a eu une plainte pour la vitesse excessive, on regardera pour de nouveaux panneaux sur ce chemin. On ira également sur le rang 2 nord et sur un terrain de la rue Principale (ancien terrain municipal vendu).

M. Pascal Paquette est intéressé à participer à la journée de l'élu de la Sûreté du Québec, poste MRC Arthabaska. On informera le parrain de la municipalité.

Nous avons reçu la documentation concernant la reddition de comptes corrigée pour la TECQ, nous devrions recevoir le paiement bientôt.

Les droits de pêche que nous avons reçus seront remis pour tirage lors des prochaines activités de la municipalité.

Pêche Nicolet empruntera quelques tables de pique-nique pour leurs activités du mois d'août.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de poste suivants :

- Cellulaire au surplus
- Electricité au terrain de jeux au surplus
- Vérification au surplus

Compteur intelligent : faire vérifier le compte d'électricité élevé que nous avons reçu pour le terrain de jeux.

#### **09-08-15                      RÉOLUTION SCHELLEMENT DE FISSURES**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager la firme Lignes Maska de St-

Hyacinthe, afin de procéder au scellement de fissure sur l'asphalte à quelques endroits dans la municipalité, soit sur une longueur d'environ 951 mètres linéaires, au coût de 1,78 \$ du mètre, pour un total de 1 946 \$.

On demande que l'inspecteur de voirie fasse le tour de la municipalité pour redresser certains panneaux de rue qui sont croches, on devra peut-être en acheter de nouveaux, en même temps que les panneaux d'indication pour le chemin Leblanc et des poteaux si nécessaires.

Activités avec accès à un point d'eau à la rivière : à prendre en considération la responsabilité et la sécurité des jeunes du camp de jour.

Le maire par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h48).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard  
Seconder par M. Guy Hudon

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et secrétaire trésorière



